

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

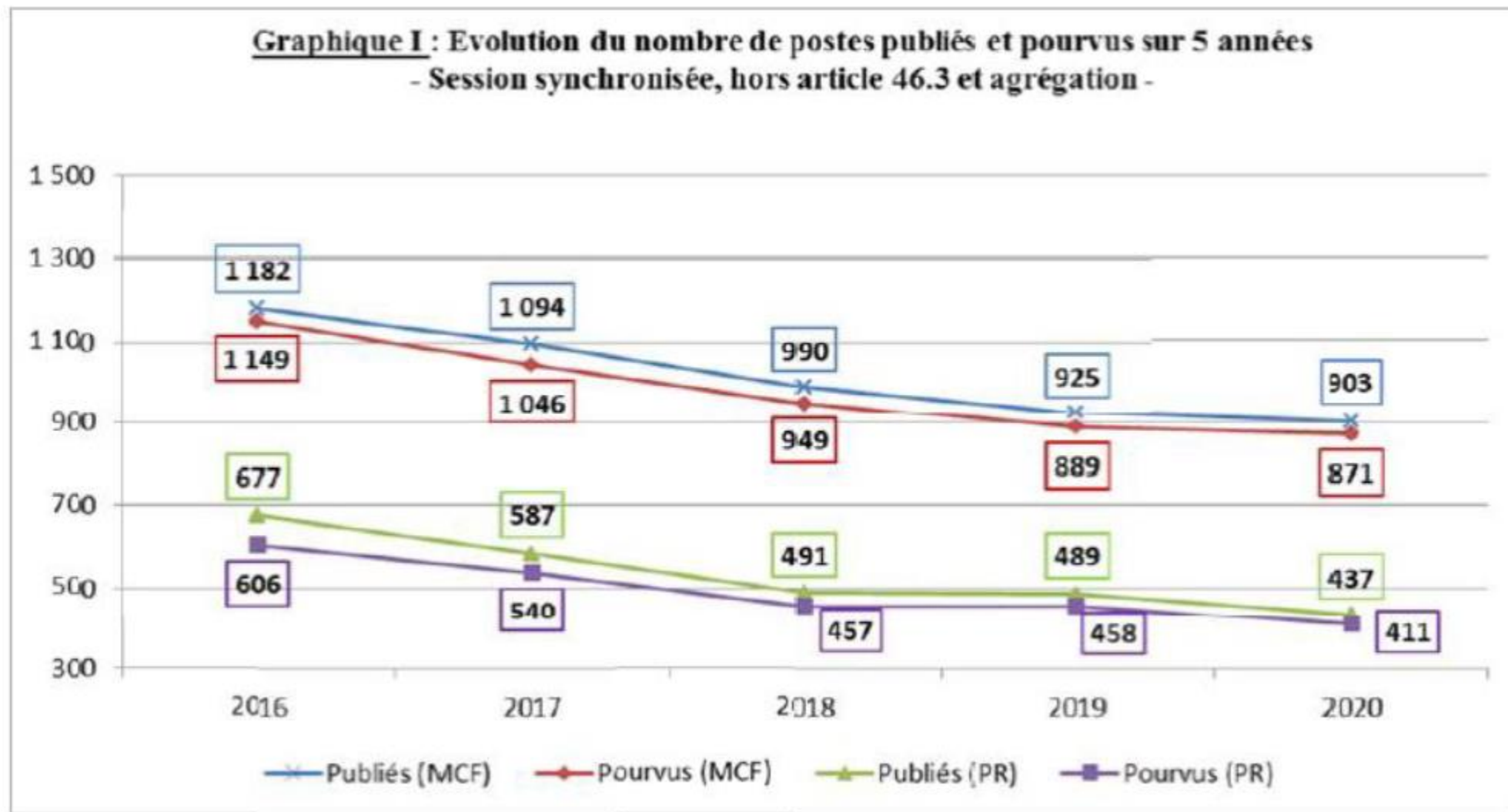


CP-
CNU

Commission permanente du
Conseil National des Universités

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

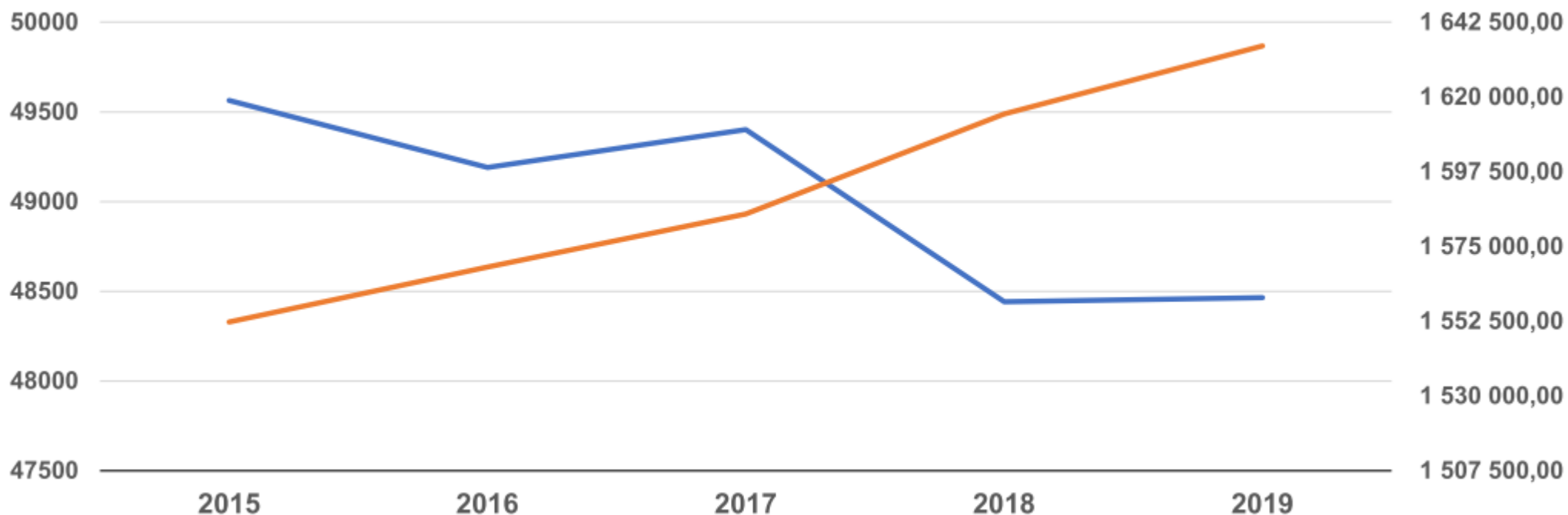
Bilan campagne d'emploi



Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

Bilan campagne d'emploi

Évolution des effectifs enseignants-chercheurs et étudiants



Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

Bilan campagne PEDR

① Bilan de la campagne 2020 d'avancement par grade

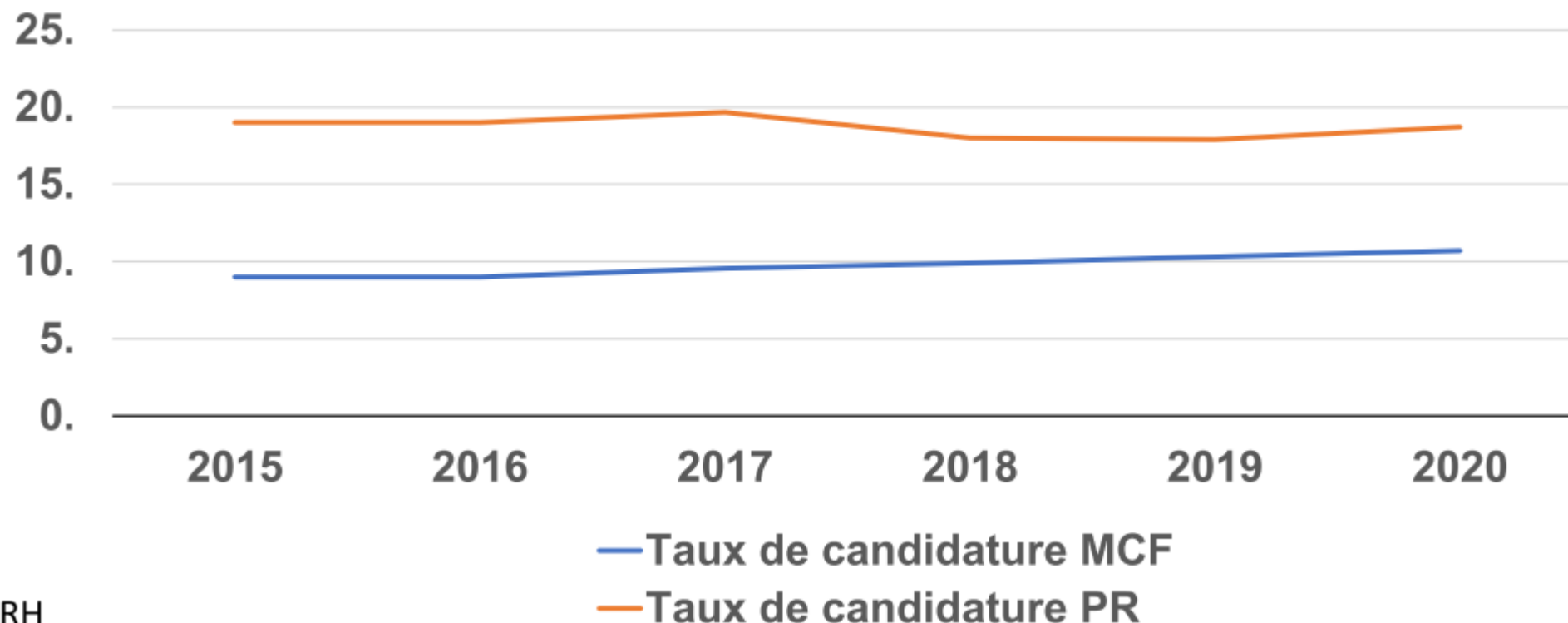
	Candidats	Promus	Promus / Candidats
PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	908	399	43,9%
PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1 488	609	40,9%
PR de 1 ^{re} classe	1 664	631	37,9%
Maître de conférences hors classe échelon exceptionnel	799	502	62,8%
Maître de conférences hors classe	3 289	1 528	46,5%
Total	8 148	3 669	45,0%

Source : Galaxie ELECTRA, novembre 2020

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

Bilan campagne PEDR

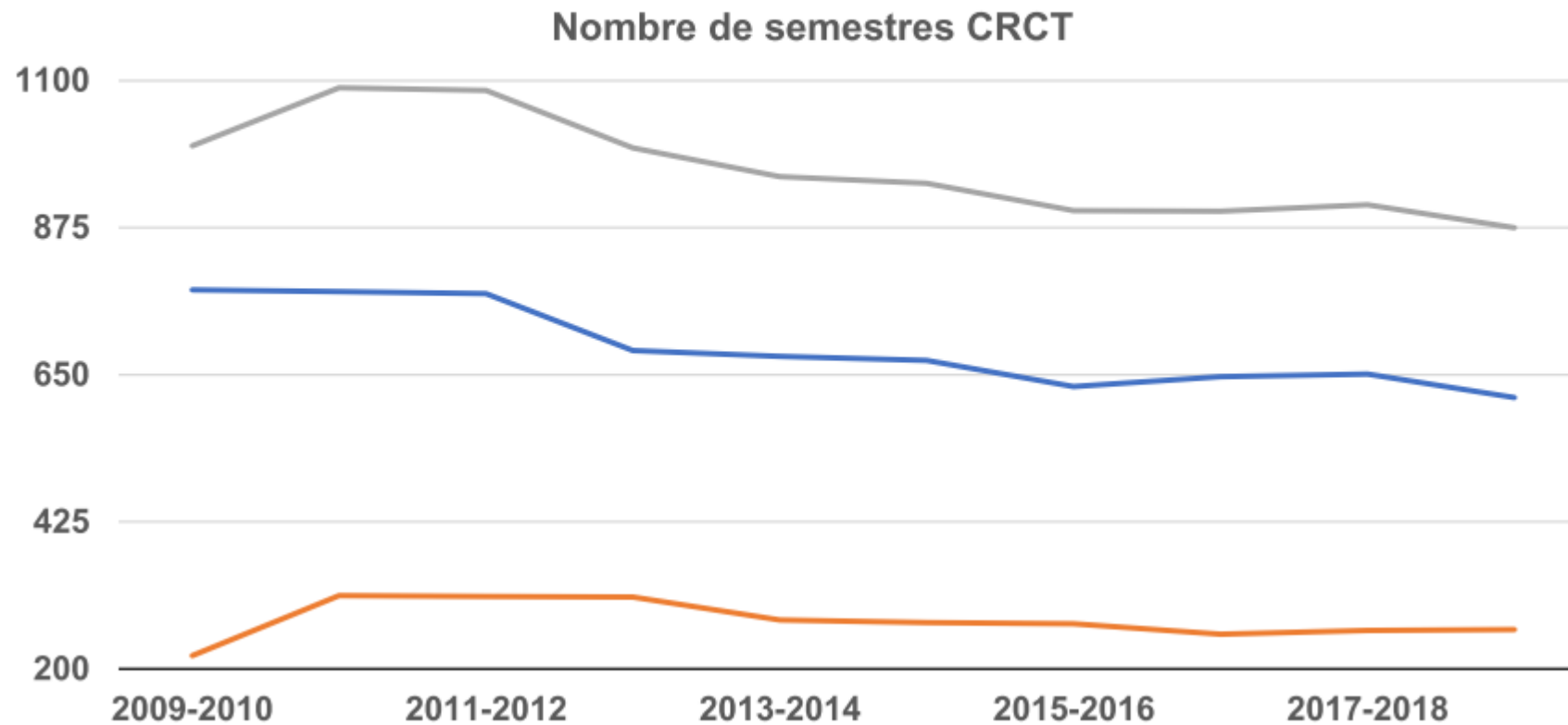
Taux de candidature à la PEDR selon le corps



GRH

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

CRCT



Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

Ce qui se profile

- Repyramidage
- Indemnitaire et restructuration des primes (RIPEC)
- Recrutement
- Chaires junior
- Doctorat (deux soutenances)
- Harmonisation HDR
- Généralisation du suivi de carrière
- Modification des missions du CNU

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021



Avant / après

Acté

En projet

Qualifications	Avant	Après
	Qualifs MCU Qualifs PU	Qualifs MCU « dérogatoire » Qualifs PU « supprimée »
Promotion de grade	50% local / 50% CNU	100% local (rapport Gilly)
Promotion de corps		Promotion interne temporaire sur poste (objectif repyramidage sur 5 ans) : décision 100% locale avec avis consultatif CNU
Promotion de corps		Pérennisation de la promotion interne sur poste : décision 100% locale avec avis consultatif CNU
Prime	PEDR, avec classement consultatif par le CNU	RIPEC, avec avis consultatif du CNU sur les avis rendus par le CAC
CRCT	70% local / 30% CNU	CNU consultatif ?

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021



News...

- **Projet de décret « repyramidage »**

- **Rappel des objectifs**

- Création d'une « voie de promotion interne temporaire »
 - Rééquilibrage du ratio MCU/PU (70/30 → 60/40)
 - Chiffrage : 400 promotions par an sur 5 ans (2021-2025)

- **Conditions de candidature**

- Avoir 10 ans d'ancienneté dans le corps des MCU
 - Être titulaire de l'HDR

- **Répartition**

- Répartition annuelle des promotions aux établissements par le ministère
 - Prise en compte du ratio MCU/PU de l'établissement
 - Respect au niveau national de 3 MCU HC promus pour 1 MCU CN

- **Procédure**

- L'établissement répartit par discipline les possibilités de promotions qui lui ont été notifiées.
 - Le CAC examine les candidatures et transmet ses avis à la section compétente du CNU.
 - Le CNU retourne sur chaque dossier un avis « très favorable », « conforme » ou « réservé ».
 - Le Président de l'établissement décide finalement.
 - Les lauréats sont nommés au 1^{er} sept et reclassés dans la grille PU2 selon leur ancienneté de MCU.

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

• **Projet de décret RIPEC**

- Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs

- PRES

- Primes de fonction (VP, ...)

- **Prime individuelle liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents en regard de l'ensemble des missions définies pour les enseignants-chercheurs**

. Sur 1, 2 ou tous les volets du métier (pédagogie, recherche, responsabilités collectives)

. Navette établissement / CNU, et décision finale au Président

- Candidatures individuelles sur Galaxie, avec lettre de motivation (demande au titre de quel(s) volet(s) du métier)

- Le CAC désigne 2 rapporteurs locaux PU.

- Le CAC délibère, émet des appréciations que le Président transmet au CNU.

- Le CNU examine chaque dossier et rend un avis « très favorable », « conforme » ou « réservé », ... sur l'appréciation du CAC.

- Le Président ou le directeur de l'établissement arrête les décisions individuelles d'attribution (motif, montant, ...) en respectant un montant global pour l'établissement fixé par le MESRI.

. La période de référence de l'évaluation porte sur les trois années précédant la candidature.

. La prime est attribuée pour une durée de trois ans.

. Au terme des 3 ans, nul ne peut demander à bénéficier d'une nouvelle prime pour le même motif avant un délai d'un an. Ce délai de carence est supprimé si la prime est demandée et attribuée pour un motif différent.

- PEDR conservée pour les IUF, ERC, et éventuellement maintenue par quelques établissements "d'élite"... **sans appel au CNU !**

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021



Suivi de carrière des enseignants-chercheurs Bilan : MESRI

- Après 5 années d'expérimentation (2013-2017) → CPU, CP-CNU et DGRH du MESRI décide de généraliser le processus (articles 7-1 et 18-1)
 - Faciliter la mise en place d'une procédure d'accompagnement professionnel
 - Aide aux agents en difficulté par les établissements
- 2020
 - 955 dossiers (collègues prioritaires*) / 5 401 identifiés (17,7%)
 - 191 dossiers (collègues non-prioritaires) soit 16,7% du total des dossiers déposés
 - 55% ont reçu un avis pour l'établissement et aux EC et 15% avis uniquement aux EC → 30% pas examinés par le CNU (sections défavorables (DEG et LSH) ; avis rendus qu'aux EC par 3 sections)
- Constante diminution depuis 2017 (39,3% à 17,7%) → Plusieurs facteurs (cf. suite)

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

• Arguments

POUR	CONTRE
- Conseiller les collègues déroulement de carrière (HDR, mobilité, encadrement, autonomie, axes enseignement, ...) - Détecter des collègues en grande difficulté - Proposer un accompagnement, une aide (bienveillance) - Soupape d'expression : CNU seul instance indépendante (espace de dialogue) - Formuler des recommandations aux établissements (intérêt du collègue) - Photographie vraie population de la section	- Cadrage pas assez précis (objectif, cadrage) - Craintes sur la finalité de l'usage du SDC par les établissements (modulation des services) - Un outil de gestion → individualisation (retombées locales) - Insuffisance des moyens alloués au CNU (travail colossal et délicat) - Caractère obligatoire - Enième évaluation
Absence de retour des établissements – manque criant de politique RH – très peu de mise en œuvre	

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

- Conditions d'acceptabilité du SDC ?
 - Objectifs redéfinis et clarifiés : accompagnement et conseil, aide aux EC en difficulté
 - Garanties : confidentialité des informations dans la relation EC-CNU
 - Seuls les membres du CNU peuvent accéder au dossier soumis.
 - Seul le candidat est destinataire des recommandations formulées par le CNU et dispose du choix de les transmettre à son établissement.
 - Moyens : ceux alloués au CNU, ceux mobilisés par les RH des établissements
 - Suivi du SDC...
- Négociation entre CP-CNU, CPU et CDEFI (lettre de mission de la ministre)

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

Assemblée générale, juin 2021



Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

- **Ample mouvement de contestation de la LPR : de très nombreuses motions votées par différentes sections**
- **États généraux, assises**
 - Établir un état des lieux de l'Université et élaborer collectivement plusieurs propositions.
- **Sur le fond**
 - Un manque de moyens, baisse du nombre de postes, précarisation des personnels, dégradation des conditions d'enseignement et de recherche, constituent le résultat de décennies de mise à sac de l'université,
 - Une destruction méthodique du service public d'enseignement et de recherche par la suppression du cadrage national de l'accès aux fonctions d'enseignement et de recherche. Processus qui s'est accéléré
 - Ces derniers mois et auquel est venu se surajouter la défiance à l'égard de l'Université de la part de nombreux politiques et la tentation chez certains de redéfinir de manière restrictive ce qu'il est convenu d'appeler les « libertés académiques ».

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

- **Proposition** : Trois lignes de force
 - L'Université comme service public
 - Le Conseil national des universités, créé par ordonnance à la Libération comme instance représentative de pairs, doit être replacé au centre des processus d'évaluation individuelle et collective de la recherche universitaire, dans le respect de son indépendance.
 - Il ne saurait être question de le transformer en simple instance consultative !

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021

- **Tenir ces assises en amont de la campagne présidentielle**
 - Date ? décembre 2021 ?
 - Forme ? colloque avec exposés généraux et sessions ?
 - Organisation ?
 - la CP-CNU et/ou les sections invit(ent) autres représentants du monde académique (sociétés savantes, associations disciplinaires etc.) et/ou la CPU, le HCERES, le ministère
 - La CP-CNU et/ou les sections sollicitent partenaire(s) co-organisateur
 - Lieu ? une Université, un lieu plus « politique » (le Sénat par exemple)
 - Publication (rapide) sous forme d'une sorte de livre blanc des actes du colloque ?

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021



Actions...

- **Objectif**

- Réaffirmer l'importance d'une instance nationale représentative et indépendante, partenaire de la gestion des carrières des enseignants chercheurs (qualifications, promotions, CRCT, primes)

- **Moyens :**

- Lettres aux Présidents et CAC d'établissements :
 - leur demandant de s'engager à ne pas court-circuiter les prérogatives du CNU
 - signées par les membres CNU de ces établissements
- Proposition de communiqué

Synthèse AG de la CP-CNU, 18 Juin 2021



Appel aux EC

La CP-CNU, réunie en Assemblée Générale le 18 juin 2021, dénonce les réformes et les projets de décrets en cours (modalités du recrutement, du régime indemnitaire et du repyramidage, etc.) qui représentent une attaque grave contre l'enseignement supérieur et la recherche publics. Ils mettent définitivement à mal le statut national des enseignants-chercheurs en confiant la gestion des carrières exclusivement aux chefs d'établissements et, en cohérence, en dessaisissant le Conseil National des Universités de ses prérogatives en le réduisant à une instance uniquement consultative sans rôle décisionnaire.

Elle alerte sur les conséquences délétères et les dérives possibles d'une gestion strictement locale de la carrière des enseignants-chercheurs.

Les sections du CNU refuseront de s'engager dans toute mission qui deviendrait purement consultative.

La CP-CNU demande à tous les enseignants-chercheurs de relayer cet appel. Elle les invite à défendre le principe d'une instance nationale à tous les niveaux dans lesquels ils interviennent.